



# L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

## DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

### Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an . . . . .	12 fr. 00
—	Six mois . . . . .	7 00
utre-mer.	Un an . . . . .	15 00
—	Six mois . . . . .	9 00

Administration, rues JACQUES-CARTIER et de SÈZE.

Administrateur-Gérant, A. LEMOINE.

Rédacteur en chef, G. WINTREBERT

### Prix des insertions.

Faits divers . . . . .	1 fr 00
Annonces, la ligne. . . . .	0 30
Reclames, la ligne. . . . .	0 75

### CUEILLETTE

Décidément les américains manquent souvent d'égard pour le plus délicieux type du genre humain.

L'université de Washington vient de lui faire subir un échec sanglant.

Elle lui interdit les études médicales sous prétexte que le contact de ces dames affaiblit le sexe fort et qu'elle ne veut pas que l'université devienne «au séminaire de femmes.»

Pourquoi donc priver la femme des études médicales qu'elle pourrait si bien mettre à profit pour ses semblables?

La chose n'est pas juste et on comprend que le sexe faible se plaigne parfois de manquer de distractions aussi en est il réduit à de singuliers passe-temps.

C'est ainsi qu'en Angleterre, pour fêter la Saint Antoine, la PRIMEROSE LEAGUE vient d'imaginer une course.... au cochon. Les dames seules étaient admises à prendre part à ce nouveau sport.

Voici comment on a opéré : Le compagnon du Saint a été amené au centre de la Pelouse, qu'entourait un cercle charmant de jeunes miss.

A un signal donné, l'animal a été lâché et toutes ces dames se sont précipitées sur lui. Celle qui, la première, a réussi à le tenir dans ses bras a reçu le prix.

L'héroïne de la fête a été une jeune et délicieuse personne du nom de Miss Hartlay.

Pourquoi donc avoir choisi un cochon dont

paraît il beaucoup de gentemans enviaient le sort....

Si on voulait absolument un animal, n'était-il pas préférable de prendre un mouton ou un chien... une souris même, et imiter les grandes dames de Paris qui ont maintenant un sport qui les passionne.

En effet un parisien du noble faubourg a dressé à la chasse aux rats deux petits terriers-ratiers. Aux réceptions de l'après-midi, on lâche ces deux bêtes dans la cour, puis on déballe une douzaine de gros rats, et en chasse !

Les dames se mettent aux fenêtres et prennent le plus grand plaisir au spectacle de ce combat renouvelé de l'ancien temps, si tant est que l'ancien temps ait jamais cessé. Quelquefois on entend des cris d'effroi. C'es quand un des rongeurs affolés grimpe à la muraille, risquant d'effleurer les belles personnes, et alors ce sont des éclats de rire qui durent jusqu'au moment où la lutte prend fin faute de combattants.

C'est le dernier sport mondain, et il est fort en vogue en ce moment. Un peu de barbarie ne fait jamais mal.

Mais revenons à... nos derniers moutons; ce sont les petites misses en l'espèce.

Il faut avouer que cet amusement, même avec le cochon, vaut mieux que celui qui consiste à lever le coude; or sait-on combien de femmes ont été arrêtées en Angleterre et dans le pays de Galles pour ivresse manifeste: En

1878 5 673  
1884 9 451

A Londres l'année dernière ce chiffre a dé-

passé 8 000 soit une augmentation de 600 sur l'année précédente.

En Ecosse, 10 500 femmes ont été envoyées en prison dans la seule ville de Glasgow, et sur ce nombre 45 en étaient du dixième au trente quatrième emprisonnement.

En Irlande, on connaît une femme de quarante ans qui a été arrêtée 700 fois; à Dublin même ou a arrêté en moyenne 10 000 femmes par an pour ivresse.

Il y a franchement d'autres distractions que la boisson; ainsi la collection, celle de timbre par exemple.

Ce sont les timbrophiles de l'île de la Réunion qui sont en ce moment en grand émoi par suite du vol chez un d'eux de seize timbres rares de la colonie, datés de 1852.

Le public, dit à ce sujet le petit journal de la Réunion, comprendra l'importance de ce vol, quand il saura qu'un seul des timbres dont il s'agit vaut la jolie somme de 1 200 à 1 500 francs suivant que la vignette est plus ou moins bien conservée, c'est donc une valeur de 20 à 24 000 qui a été soustraite.

On se demande comment le voleur parviendra à se défaire de ce précieux butin.

Ces voleurs ils ont toutes les audaces ! n'ont-ils pas dernièrement dérobé une locomotive ! ah ! ne riez pas chez lecteurs, le fait est aussi vrai que celui de la peau du livre de flammarion.

Il s'est produit sur la ligne de Lyon à Trevoix. Le chef de gare de Lyon ne voyait pas arriver le train de Trevoix. Il télégraphia pour s'enquérir de ce retard anormal, ou lui rependit immédiatement, « train ne peut

### FEUILLETON DE L'ÉGALITÉ

No 10

### UNE DROLE D'HISTOIRE

NOUVELLE SAINT-PIERRAISE

En rade où, en juillet, les navires mouillent rapprochés des uns des autres, le *Progrès* manœuvra avec une prudence cauteleuse, il évitait avec soin les mâts de beaupré qui dépassent, et la flottille des doris, toujours désireux de se mettre dans le remous produit par l'hélice, histoire de se faire balancer. Déroulant sa fumée noire comme le panache d'un corbillard, le vapeur filait d'une allure de trottin, et ce n'est qu'après avoir doublé Cap à l'Aigle qu'il accéléra sa marche,

délivré du souci des abordages.

A bord, on causait. Un petit homme, familier du *Progrès*, loquace comme il n'est pas possible, expliquait les origines du caillou à Demalvilain. « Avant la Révolution, disait-il, De Malvilain s'écria « vait en deux mots, ainsi qu'en fait foi sa signature retrouvée sur les anciens registres du conseil du Roi. Sous la Terreur -- car il y eut la Terreur à Saint-Pierre -- la particule disparait, et De Malvilain ne s'écrivit plus qu'en un seul mot. » Tout le monde avait fui l'ennuyeux conférencier. Il n'y avait que la douce Adeline qui semblait s'intéresser au fameux caillou historique.

Cependant elle avait hâte de changer de conversation, et, pour opérer une diversion, elle demanda au Monsieur si bien renseigné de combien d'hommes se composait l'équipage du *Progrès*. « Quatre hommes et demi, » répondit-il,

Adeline, très amusée, répliqua :

— Où est-il votre demi-homme ?

-- Le voici, Madame, c'est le mousse...

Le fait est que le petit mousse avait juste la hauteur de la moitié d'un homme. Avec ses cheveux coupés ras, sa mine éveillée, à le voir descendre et remonter sans cesse l'escalier de la cabine, il faisait songer à un écureuil.

Soudain, le Grand Colombier projeta sa haute stature de vieux solitaire, perdu au milieu des flots. Des oiseaux bizarre à bec de perroquet volaient au ras de l'eau ou bien se faisaient bercer sur la crête des vagues. Adeline demanda quels étaient ces oiseaux. On lui répondit que c'étaient des calculots, de la race des pingouins. « Tel que vous le voyez, Madame, disait l'infatigable conférencier, cet ciseau est monogame. Chacun vit avec sa chacune dans des trous creusés fort profond, ce qui vous explique pour-



partir, locomotive volée pendant la nuit.» Il envoia donc une autre locomotive à la remorque du train en détresse. Quand à l'autre machine, ou la trouva un peu plus tard jouissant paisiblement du beau temps entre deux petites gares suburbaines.

Vous devinez, n'est-ce pas ? qu'il sagit dans cette affaire d'une fumisterie due à quelque employé conjuré,

## QUESTION MONETAIRE

Par une conséquence de l'application du tarif douanier, il y aurait une réforme importante à effectuer dans la colonie, et jamais moment plus propice ne s'était présenté pour l'appliquer radicalement. Déclarons d'abord qu'au point de vue théorique le système prohibitif ne saurait être accepté, on a protesté partout, on a récrimné à bon droit, mais c'est une loi d'exception que les circonstances et l'intérêt national ont imposée, aussi malgré tout il faut le supporter au point de vue patriotique, et quand il s'agit de la patrie, on ne saurait s'imposer trop de sacrifices, même à Saint-Pierre où les effets du tarif peuvent être plus terribles qu'ailleurs. A cette question de tarif se rattache immédiatement la question monétaire. Depuis fort longtemps la colonie est inondée de pièces que les autres pays ont mis complètement au rebut et auxquelles on donne des valeurs conventionnelles sujettes à tron de fluctuations.

La valeur du numéraire sert à évaluer les autres valeurs. Au lieu de comparer les cordages et les denrées, on les compare d'abord à la monnaie puis entre eux, et comme tous les produits sont très variables suivant l'offre et la demande, l'offre de la monnaie est également variable puisqu'elle est soumise au rapport de l'offre et de la demande. Ces variations sont très-dangereuses et il suffit pour conserver l'équilibre que la monnaie augmente proportionnellement à la population et aux échanges.

Or actuellement quels sont les pays avec lesquels la colonie échange ? L'application du tarif douanier doit mettre évidemment la France au premier rang, puis les États-Unis et le Canada. Nous n'avons pas à nous occuper des transactions faites avec Terre-Neuve et les îles anglaises voisines puisque en échange de leurs produits les habitants de ces îles reçoivent la plupart du temps sinon toujours des marchandises. Donc puisque les produits viennent surtout de France et des États-Unis il ne devrait y avoir que deux monnaies en cours ici : le numéraire français et le numéraire américain, ce qui simplifierait les transactions. Nous savons bien qu'en prônant ce système, nous nous heurtons à une routine qui consiste à dire : si vous voulez faire disparaître le doublon et la piastre de la colonie, il ne restera plus d'espèces sonnantes, plus de numéraire, par suite, toutes les petites opérations au comptant se trouveront arrêtées.

Cette objection n'est pas sérieuse, et quand on vient nous dire : vous voyez des armateurs, des fonctionnaires, mettre chaque année de la monnaie française en circulation et lorsqu'en cherche, on en trouve plus. On constate un fait qui a été mis en évidence et il y a fort longtemps partout. En 1558 Thomas Gresham prouvait dans un traité que de deux monnaies de valeur inégale, celle qui à le moins de valeur expulse celle qui a le plus de valeur. Dans un pays où deux monnaies ont cours la mauvaise chasse la bonne, la mauvaise reste dans le pays et la bonne disparaît. Ce principe spécial à la monnaie s'explique facilement par la thésaurisation, chacun met de côté les quelques pièces françaises qu'il reçoit pour des besoins éventuels. Si on a besoin d'envoyer de l'argent en France au lieu de payer les traites à 2 mois de vue 5, 6 et 7 0/0 suivant la rareté du papier, il est préférable de garder son numéraire français qui per-

met de prendre des mandats - poste à 2 1/2 0/0

La plupart des gens sont d'accord sur le principe; il faut qu'on nous débarrasse de cette monnaie hétéroclite à laquelle on donne trop souvent une valeur fictive, mais le moyen ? L'argent est une marchandise et comme tel il devrait être soumis au tarif général, l'importation des marchandises étrangères est arrêtée par des droits, qu'on en établisse également sur les importations des doublons et des piastres. Même avec une surveillance active, il sera toujours facile d'en apporter parce qu'on ne peut pas empêcher quelqu'un de descendre à terre avec l'argent de poche, aussi en considération de cette difficulté d'appliquer le tarif sur la monnaie, le droit pourrait être augmenté sur tout ce qui serait pris et fixé sur une base de 40 à 50 0/0, de façon à arrêter complètement ces arrivages de pièces qui n'ont plus cours nulle part. Du jour où on aura pris une telle mesure, on aura rendu un fier service à la colonie, et les habitants s'apercevront vite, que non seulement l'argent français, l'argent anglais et l'argent américain ne manqueront pas, mais qu'il y en aura tout autant qu'il y a de doublons et de piastres en ce moment.

P. P.

## SOCIÉTÉ MUSICALE

La Société Musicale offrait dimanche dernier, à 4 heures, au Rink son second concert-promenade de la saison d'été.

Malgré les difficultés sérieuses que présentaient certains, morceaux l'exécution en a été très appréciée par les nombreux membres honoraires qui étaient venus les entendre.

Leur satisfaction s'est traduite par des applaudissements nourris qui ont été jus-

« quoi cet îlot est miné souterrainement. « Le calculot ne pond qu'un œuf, un gros œuf qui doit avoir bien de la peine à sortir du derrière d'un si petit oiseau!... « Il ne vient jamais sur Saint-Pierre qui n'est cependant distant du Grand Colombier que d'une centaine de mètres. « La raison, me demanderez-vous ? Mon Dieu ! On ne sait pas ce qui se passe dans la tête d'un calculot. Il est possible que ces oiseaux qui ont des moeurs très puritaines ne veuillent pas poser les pattes sur notre île, comparable à Cythère, moins les bosquets.»

La conférence aurait pu durer longtemps encore, si le *Progrès*, ayant doublé la passe à Henri, n'avait attaqué la Baie. Le roulis commença à se faire sentir. Adeline inclina la tête sur l'épaule de son mari et ferma les yeux.

Pendant ce temps, les chasseurs vident dans les vidrecomes des flacons

pansus sur lesquels étaient collées de magnifiques étiquettes : *Vieux Rhum, Cognac supérieur, Kirch extra-fin*, tandis que les pêcheurs de truites, gens sobres et taciturnes, semblaient s'intéresser à ce qui se passait sur mer.

La Baie fut traversée, et sous les hautes terres de Langlade, la mer se fit plus calme. Les cinq cabanes de l'Anse à Ross — toute une esccuade — eurent le don de réveiller la verve endormie des voyageurs. C'était à qui placerait son mot sur cet embryon de hameau. On échangea des réflexions profondes comme celles-ci : « Si j'avais trente mille francs de rente, ce n'est pas ici que je viendrais les manger!... On a bien tort de dire : une chaumiére et un cœur. Le cœur, passe encore, mais la chaumiére, nenni... »

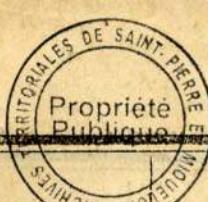
Et on fit admirer à Adeline, en sa qualité de nouvelle mariée, l'architecture du Cap Percé. De loin, avec la tache blanche

du jour passant à travers la lunette, on aurait dit une tonsure émaillant le brun des rochers, mais, à mesure qu'on approchait, on se rendait compte d'une grotte, découpée comme à l'emporte-pièce dans la matière petrosiliceuse.

Ce fut une occasion pour l'historiographe des côtes Langladières de pétorer de plus belle : « Rien de plus commun que des caps percés, disait-il. « Les ingénieurs en fabriquent maintenant à la grosse et les sement sur toutes les côtes de France, où il y a des photographes et des Anglais. Vous remarquerez, Madame, que celui-ci est naturel, tout ce qu'il y a de plus naturel, C'est un des plus beaux spécimens de la patience des flots qui ont rongé, porforé ce roc, cependant bien dur. »

— Oh ! oui, bien dur ! soupira Adeline qui ne pouvait se défaire du fiéffé bavard.

Le *Progrès* filait toujours. Il dépassa



qu'à accorder les honneurs du bis par la polka finale.

La Société très flattée de cette marque d'encouragement s'est exécutée de suite.

Comme solistes MM. E. Hamel, sous-chef; J. Palucheteguy; V. Fourrier et H. Paturel, se sont distingués.

Cette société compte actuellement par suite des adhésions nouvelles de MM. M. Caperon; Louisy; Masse; Lecomte; Berriat; Saseo; Roger; Soyer, Béchet et N. Cormier 148 membres honoraires.

Elle prépare paraît-il une jolie fête en l'honneur de l'Amiral Salandrouze de la Morlaix et de ses officiers.

Cette fête sera réservée aux membres honoraire.

Disons en terminant que notre sympathique Gouverneur, remis de son indisposition dernière, avait honoré de sa présence avec sa famille cette charmante séance.

## Faits divers

Voici deux exemples qui démontrent combien sont sages les prescriptions ministérielles d'après lesquelles les doris de pêche doivent être munis de vivres de prévoyance.

Le 7 mai, sur le Grand Banc, Lemarie et Huet, marins embarqués sur la goëlette « Rayon de Soleil », partent dans leur doris lever les ligues. Egarez dans la brume, ils ont erré cinq jours en mer. Heureusement, ils avaient des vivres.

Recueillis par la goëlette « Sénateur » ils ont été ramenés à St-Pierre le 12 juin par la goëlette Féronia, de la maison Beust et fils.

Pareil accident est arrivé le 15 mai aux nommés Daniel et Hubert du navire « Louis Marie ». Ils sont restés égarés dans la brume pendant quarante huit heures,

l'Anse aux Soldats, le cap aux Morts, le cap à la Vierge, et tout à coup son ancre tomba. On était arrivé. Les passagers s'en furent chercher leur fournitement, tandis que le wary, hissé sur les pistolets, fut descendu et que l'échelle fut abaissée de la coupée dans le wary.

— Par où descend-on? demanda Adeline à son mari.

Il répondit:

— La, tu vois, par cette échelle.

— Ah! fit Adeline, et sa moue voulait dire: « C'est bien heureux que j'aie mis « un pantalon ! » Elle posa le pied hardiment sur le premier barreau de l'échelle, flattée de faire valoir une cheville finement attachée, que moulait le chevreau de la bottine.

La séparation du wary des flancs du vapeur a toujours quelque chose d'émouvant. Il y a des frottements, des heurts, des cabots qui font qu'on se demande si on ne péri-

saisait usage des biscuits et l'eau embarqués. Grâce à ces aliments qui ont soutenu leurs forces, ils ont pu être recueillis par une goëlette qui les a ramenés à St-Pierre.

En ce moment où les questions d'hygiène publique sont à l'ordre du jour, nous croyons bon de signaler le fait suivant.

Il nous a été rapporté que tout dernièrement, au cimetière, alors que le fossoyeur creusait pour procéder à une exhumation, il s'est levé de la terre remuée tout un essaim de petites mouches noircâtres. Comme il y avait du monde à l'entour, le fossoyeur, (et nous l'enfélissons), crut devoir ajouter: « Prenez garde ! Elles piquent ! »

A quand un four crématoire ? Nous appelons l'attention des pouvoirs élus sur l'utilité de la crémation. Il est avéré que les cimetières sont des foyers de pestilence.

Dans une ville voisine où la chasse aux oiseaux est interdite, un étranger débarqua du *Progrès* et se fait conduire chez M. Cantaloup.

« Monsieur le Maire, lui dit-il, je viens « habiter votre commune, parce que j'y « serai en sûreté. A Saint-Pierre, on dit « que je suis un oiseau de mauvais augure... Chez vous, je n'aurai rien à craindre. »

On ne dit pas la réponse du Maire.

On attend d'ici une huitaine de jours le navire « Velléda » appartenant à M. Dupont, de Granville. Il se serait passé à bord de ce navire un fait étrange, qui donne le frisson, quand on l'entend raconter.

Un matelot, nommé Delepine, atteint de folie

furieuse, se réveilla dans le poste en s'écriant: « c'est le jugement de Dieu : que tout le monde se sauve ! » Et, avec un couteau-piqueois dans chaque main, il chassa de la chambre ces camarades qui, devant les gestes désordonnés du fou, ne craignent pas devoir lui résister.

L'équipage remonté sur le pont informa le capitaine de ce qui se passait. Il s'agissait de ce rendre maître du forcené, mais la chose n'était pas facile. Le fou se tenait au bas de l'escalier, menaçant d'éventrer quiconque se présenterait. Ses yeux luisaient dans l'ombre comme ceux d'un chat tigre.

Autour du capitaine, les hommes rassemblés se consultaient. Comment accoster le fou pour le déssamer ? Impossible de le tourner, de le prendre par derrière... Avec une gaffe, on essaya de l'agripper, mais à mesure qu'on lançait la gaffe, le fou se reculait.

Tout à coup une fumée noire envahit le poste. Le dément avait mis le feu à la paille des couchettes. La situation devenait grave. Le capitaine, un sieur Touqueran, pour assurer la préservation du navire et de ses hommes, se vit dans la pénible nécessité de demander un fusil. Il visa le fou et l'abattit comme un chien entêté.

Voilà ce qu'on raconte depuis huit jours autour de la fontaine du quai Laroccière. N'est-ce qu'un canard, comme il en éclat tant, à l'époque où le capelan se fait attendre ? C'est bien possible. Nous mettons en garde nos lecteurs contre l'authenticité du récit que nous venons de faire, tan que sa véracité ne nous sera pas garantie par un témoin oculaire. Or la nouvelle a été apportée à Saint-Pierre par un matelot embarqué sur le navire « Léon » un nommé Barbe. Qui nous dit que le fait qu'il a raconté n'est pas une hallucination de sa part ? C'est donc à bon droit que nous posons un point d'interrogation.

Au cas où l'événement sus-relaté viendrait à être confirmé, la question se poserait de savoir si le capitaine Touqueran a fait usage du droit de légitime défense. Question toujours délicate : Il faut que le péril soit imminent, que pour y faire face on n'ait pas d'autres moyens que de recourir à son énergie personnelle, toutes conditions dans lesquelles semble bien avoir été placé le capitaine Touqueran.

Jeudi dernier le comité de la Société de tir a appelé à se compléter à choisir, à cet effet M. G. Lecomte, chef du service des douanes.

ra pas au port. Heureusement, entre le vapeur et la terre, le trajet n'est pas long. Le temps de dire un *pater* et un *ave*, et on accoste. Un drôle d'accostage, entre parenthèses. Les Phéniciens, ces premiers navigateurs, ne devaient pas aborder autrement. Le wary, dans un mouvement de propulsion, est lancé au rivage, où des terriens de bonne volonté le tirent à moitié. Vite ! Qu'on se dépêche ! La lame est là, qui accoure, renflée en dos d'âne, et tant pis pour les retardataires ! Ils recevront les éclaboussures de la lame qui, rencontrant l'arrière de l'embarcation jaillira en un bouquet de feu d'artifices.

Adeline aurait bien voulu suivre le mouvement général, mais n'ayant pas le pied marin, elle vacillait sur les planches glissantes du wary. Avant qu'elle ait eu le temps de se reconnaître, deux bras vigoureux l'empoignaient sous les aisselles et la déposaient sur les galets domaniaux.

Elle y demeura toute étourdie avec dans les oreilles un je ne sais quoi : le cliquetis de grosses chaînes remuées. C'était le bruissement des lames qui raclaient les cailloux du plain et les trimbaltaient comme dans un panier à salade.

(A suivre)

### A Vendre

DEUX SEINES A CAPELAN

S'adresser au Bureau du Journal.

A l'issue de la séance M. Baron, son président, a prié le comité d'accepter sa démission à cause de son prochain départ de la colonie et a proposé comme son successeur M. Leconte. En considération du désir exprimé par un président à qui cette société doit son existence et sa prospérité, et aussi de la sympathie que M. Leconte sait inspirer à tous ceux qui sont en rapports particuliers avec lui, le comité s'est empressé de ratifier cet heureux choix.

Nous sommes en mesure d'affirmer à nos lecteurs, après renseignements pris à une source certaine, que la diphtérie n'existe pas en ce moment dans la colonie à l'état épidémique. Les quelques cas qui se sont produits dans ces derniers temps étaient tout à fait isolés et dans la proportion normale de toutes les maladies qui se constatent en tout temps dans tout les pays.

Le mauvais temps ou plutôt la crainte du mauvais temps a empêché dimanche dernier la sortie de la procession après vêpres.

C'est chose regrettable, car de magnifiques reposoirs avaient été dressés à l'hôpital, place de l'égalité et rue Car-pillet.

Nous signalons à qui de droit l'égoût qui répand des odeurs nauséabondes, rue Borda. Cet égoût ou plutôt ce ruisseau prend naissance dans la cour de l'hôpital, passe sous une clôture en planches et se perd dans la rue.

Nous traversons un moment où on ne saurait trop prendre de précautions hygiéniques.

La brume pompe tous les détritus qui sont laissés sur le sol des rues, et nous les fait respirer et absorber.

Nous avons appris avec un vif plaisir dimanche dernier que notre très sympathique docteur Dupuy Fromy avait obtenu, sur sa demande, un congé hors cadres de 3 ans.

Pendant cette période ce docteur pourra consacrer tout son temps à la médecine civile à la grande satisfaction de ses nombreux clients qui ont été déjà à même d'apprécier ses sérieuses qualités.

Doux, affable, toujours à la disposition de ses abonnés, il a pu depuis trois ans qu'il est parmi nous, étudier le traitement et la médication de l'épidémie la plus redoutée chez nous, la diphtérie. Nous le félicitons donc de la décision qu'il a prise et de l'accueil favorable qui lui a été fait en haut lieu.

On prend l'argent français avec une prime de 0 fr. 50 c. 0/0, s'adresser au bureau du journal.

#### PETITE CORRESPONDANCE:

à M<sup>le</sup> A. B.

La question que vous nous posez est un peu naïve et nous prouve combien les préjugés sont quelques fois puissants dans certains pays.

Vous désirez savoir si le port de la voilette est permis à toute les femmes ou plutôt, s'il n'est pas interdit à une certaine catégorie, pour rester l'appanage des autres, enfin s'il n'existe pas dans notre colonie un arrêté limitativement prohibitif.

Vous semblez oublier, Mademoiselle, que nous sommes dans une colonie française, régie par les lois françaises et que les grands principes de 89 qui en servent de base édictent la liberté et l'égalité pour tous.

Il n'est donc pas admissible qu'il existe un arrêté établissant une distinction de personnes et de privilégiés.

Néanmoins, pour vous être agréable, nous avons compulsé tous les arrêtés locaux et nous n'avons naturellement rien trouvé.

Nous comprenons jusqu'à un certain point votre question, car lors de notre arrivée dans la colonie, nous avons nous même entendu une dame, pourtant intelligente, dire à ses filles, comme grande nouveauté du jour, « qu'elle avait vu M<sup>me</sup> X avec une voilette » et il semblait à l'entendre que cette dame très honorable et très jolie n'en avait pas le droit,

Frappé de cette remarque, nous avons interrogé et appris qu'ici l'opinion publique féminine, ne reconnaît pas à toutes le droit de se voiler le visage; il faut pour cela un droit acquis qui ne s'obtient qu'après avoir été sur le gril des concans pendant la huitaine réglementaire de leur durée.

C'est stupide, ridicule, mais ça existe! Et pourquoi?...

Bien maligne celle qui pourrait répondre à ce point d'interrogation.

Nous ne sommes plus aux temps antiques où il y avait obligation pour les femmes et les jeunes filles de sortir voilées.

Les femmes grecques lorsqu'elles sortaient se voilaient le visage au moyen d'un coin de leur peplum.

Cet usage a été conservé par les femmes d'Orient.

Penelope paraissait voilée devant ses prétendants et Phedre dans ses ardeurs supportait impatiemment son voile.

Chez les spartiates, femmes et jeunes filles devaient être voilées quand elles sortaient.

Le voile fut adopté et conservé par les femmes chez les premiers chrétiens,

Le voile fut surtout l'insigne des vierges au XIII<sup>e</sup> siècle, l'importance des voiles diminua et ils commencèrent à devenir ce qu'ils sont actuellement.

En étoffe transparente, gaze, tulle, dentelle, ils servent à préserver le visage du froid ou de la poussière et c'est surtout dans notre colonie que l'usage devrait être général comme dans tous les pays froids.

Dans le nord de la France toutes les femmes en portent.

Vous pouvez donc, chère correspondante, méprisant le « qu'en dira-t-on », qui n'a d'influence que sur les timides et les faibles d'esprit et porter voilette à partir du jour où vous aurez la notre réponse.

La voilette est une marque de modestie et ceux qui peuvent se plaindre du port de la voilette ne seront que les amateurs d'agréables visages qu'elle cache en partie.

L'Administrateur-Cérant, A. LEMOINE.

## ANNONCES.

M<sup>me</sup> Georges Wintrebert, avocat, informe les intéressés qu'avant son départ de la colonie, le docteur Bahier lui a laissé pleins pouvoirs pour faire tous recouvrements et répondre à toutes demandes.

#### AVIS.

Lelandais, coiffeur, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et les habitants de la colonie, qu'à partir de lundi prochain, son salon de coiffure sera transféré Quai La Roncière, dans le pavillon de M. Mazier.

## Service

## postal.

#### De Saint-Pierre-Miquelon en Europe

ST-PIERRE. dimanche	Arrivée à PARIS dimanche
14 mai 1893	28 mai 1893
28 mai	11 juin
11 juin	25 Juin
25 juin	9 juillet
9 juillet	23 juillet
23 juillet	6 août
6 août	20 août
20 août	3 septembre

#### D'Europe à Saint-Pierre-Miquelon

De PARIS vendredi	Arrivée à ST-PIERRE vend
9 juin	23 juin
23 juin	7 juillet
1 juillet	21 juillet
21 juillet	4 août
4 août	18 août
18 août	1er septembre
1er septembre	15 septembre
15 septembre	29 septembre